TROISIEME ANNEE. — N. 622

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1915.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e)
Téléph. : CENTRAL 80-62

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9e)

M. Caillaux veut une Justice Démocratique

M. Joseph Caillaux a prononcé hier à la Chambre des Députés, un discours qui obtint le succès le plus vif et le plus mérité.

L'ancien président du Conseil exposa les principes dont doit s'inspirer la législation fiscale d'une démocratie.

Il le fit avec cette clarté et cette chaleur qui ont valu à l'éminent homme d'Etat tant de sympathies, — et tant de haines.

Il montra avec force que l'Etat doit faire payer aux riches plus qu'aux pauvres, et, pour avoir exposé une vérité d'une telle évidence, il fut traité de démagogue.

Démagogue ! Ce sont des démagogues de ce genre qui, en Angleterre, en Italie, et partout, entretiennent la confiance et l'ardeur des peuples et conduisent les nations à la victoire.

Georges CLAIRET.

Discours de M. Caillaux

Je demande à la Chambre, dit-il, de vouloir bien renvoyer ce projet à la commission. (Très bien ! très bien !)

S'il s'agissait de simplifier les formalités et d'exonérer des droits les toutes petites successions, nous serions tous d'accord. (Très bien ! très bien !)

Mais l'article 1er nous apparaît extrêmement dangereux. Il porte en effet :

« Sont exempts de tous droits de timbre et s'il y a lieu enregistrés gratis, tous les actes ou pièces qui sont exclusivement destinés à être produits par les héritiers donataires ou légataires aux comptables de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ou d'utilité publique, à l'effet d'obtenir la remise ou le paiement des objets, sommes et valeurs dépendant des successions.

Il est inadmissible que le Parlement s'engage ainsi davantage dans la voie qui consiste à exonérer de droit toutes les successions sans distinction. (Applaudissements.)

Si j'avais été présent le 26 décembre 1914, continue-t-il, je me serais opposé au vote de l'article qui a supprimé les droits de mutation pour toutes les successions ouvertes pendant la guerre. (Très bien ! très bien !)

En Angleterre, le grand ministre Lloyd George a fait voter une loi analogue, mais limitée aux successions inférieures à 3.000 livres. (Très bien ! très bien !)

Décider que la succession d'une personne laissant plusieurs millions sera exonérée de tous droits est une mesure inique, tant à l'égard de la routine qu'à l'égard des petits contribuables qui auront à payer ce que les riches ne paieront pas. (Applaudissements à gauche.)

Aujourd'hui, on veut encore étendre cette disposition, sur laquelle je demanderai peut-être au Parlement de revenir, pour l'avenir bien entendu.

En tous cas, je demande qu'on ne s'engage pas plus avant dans cette voie. Pour ma part, je ne saurais l'admettre, et c'est pourquoi je demande le renvoi à la commission. (Applaudissements à gauche.)

MM. Denais, Bergeon et **Renard** viennent défendre à nouveau le projet, ce qui motive une nouvelle explication de M. Caillaux :

Pourquoi l'article premier, demande-t-il, ne limite-t-il pas le chiffre des successions exemptées de droit ? Celles qui s'élèvent à un chiffre élevé, comme dans l'exemple cité par M. Marc Réville, ne doivent pas bénéficier de cette exemption. (Très bien ! très bien !)

Il y a là une question de principe, quoi qu'on dise. Peut-on qualifier d'acte de justice une mesure qui accorde l'exemption des droits, aussi bien aux successions opulentes qu'aux plus modestes ? (Très bien ! très bien !)

N'entrez pas plus loin dans une voie dangereuse pour les finances de l'Etat, car d'exemption en exemption, vous ne savez pas où vous irez. Demain, on nous demandera l'exemption pour les partages, puis pour les licitations.

Vous avez fait un premier pas dans cette voie en votant la loi du 26 décembre 1914 ; vous en voyez aujourd'hui les conséquences. (Applaudissements.)

Il s'agit non de retarder la vote de cette loi, qui pourra revenir devant nous dans quelques jours, mais de donner à ce pays une justice démocratique.

Tous ceux qui sont morts sur le champ de bataille ont droit à votre vénération ; lorsqu'ils sont pauvres, leurs héritiers ont droit à notre sollicitude ; mais quand il s'agit des héritiers d'un homme opulent, pourquoi leur consentir une pareille faveur dans l'état actuel de notre budget ? Je fais appel à l'esprit démocratique et au patriotisme dans le sens le plus élevé du mot. (Les gauches applaudissent vivement.)

La presse et le discours Caillaux

La presse parisienne tout entière signale ce qu'elle appelle « la rentrée de M. Joseph Caillaux ».

Le discours de l'ancien président du conseil est partout commenté.

Comme d'habitude, M. Joseph Caillaux — et ce sera toujours son honneur de républicain et de démocrate — a fait contre lui l'union des forces cléricales et réactionnaires.

Toutes les feuilles de calotte et de sacristie — à deux ou trois exceptions près — sont furieuses et ne dissimulent par leur fureur.

L'*Œuvre*, où opère un renégat du socialisme, vomi par son parti et par ses électeurs, parle de *démagogie fiscale* et compare M. Caillaux aux *dentistes boches*.

Le *Figaro* est perfide et prudent :

« On a voté enfin, malgré une vaine demande de renvoi à la commission, une proposition de M. Bergeon, exemptant du droit d'enregistrement et de timbre les actes relatifs aux successions des militaires et marins tués à l'ennemi. »

L'*Action française rage* : article de Maurras en première page, chronique parlementaire en deuxième, marquent un dépit pareil. Hé quoi ! M. Joseph Caillaux a pris la parole ! Il a défendu les principes démocratiques, appliqués à l'impôt ; et il a été applaudi, et 247 députés se sont prononcés pour le renvoi qu'il demandait !

« Démagogie », dit la *Libre Parole*.

Bref, M. Joseph Caillaux a eu le succès qu'il méritait : toutes les feuilles de sacristie, en l'injuriant, manifestent leur colère et, par là, sa victoire.

Il serait injuste de ne pas noter le ton courtois du *Gaulois* et de l'*Eclair*.

Quant aux grands journaux d'information, ils sont unanimes, comme les organes républicains et socialistes, à signaler les applaudissements chaleureux dont la Chambre ponctua le discours de l'ancien président du conseil.

Les Cabrioles de Téry

Il y avait quelque temps que le sieur Gustave Téry n'avait pas attiré sur lui l'attention et le dégoût par quelque indécente manifestation de sa bassesse et de sa mufflerie.

L'Emprunt National a fourni à ce pufiste l'occasion qu'il attendait.

Gustave Téry raconte dans son *Œuvre* quotidienne qu'il a refusé de faire de la publicité payée pour l'Emprunt.

Si M. Téry a pensé surprendre, il ne s'est pas trompé.

— Téry refuse de l'argent ? Pas possible ?

Mais la surprise ne fut pas de longue durée. L'explication surgit tout de suite.

— C'est pour en avoir davantage.

Nul n'ignore, en effet, à Paris et même en Saône-et-Loire, que M. Gustave Téry a, dans sa serviette de maître de philosophie, plus d'un tour pour tirer à lui l'argent des autres. Il sait, à l'occasion, exercer certaines pressions inamicales, user de la menace, passer du doux au grave et du sévère au plaisant.

Aussi quand il essaye de poser à l'homme intègre, il provoque non point l'admiration, mais le dégoût.

Il commet une mauvaise action vis-à-vis de ses confrères, en donnant à croire que tout l'effort patriotique qu'ils ont accompli pour la réussite de l'Emprunt, ils ne l'ont accompli que pour l'argent.

Mais c'est au pays, plus encore, qu'il porte un préjudice. Que voulez-vous que pensent les bonnes gens qui lisent l'*Œuvre* ? On leur représente tout ce qu'il y a de beau et de fécond dans ce geste facile qui consiste à porter son obole au Ministre des Finances. On rappelle les souvenirs sanglants de l'autre guerre. On évoque le dur labeur et le sacrifice autrement tragique des soldats du front. On parle de la patrie à sauver, du monde à délivrer, de la civilisation à maintenir... Et Téry vient, un gros rire sur son épaisse et grasse figure de curé paillard, et il s'écrie, en claquant sa cuisse :

— Boniments ! Boniments !

Mais M. Téry, en voulant discréditer la presse française, s'exécute lui-même.

Un journal propre, dit-il, ne doit pas accepter de l'argent pour faire de la publicité.

Or, pendant dix ou douze ans, M. Gustave Téry a dirigé seul un journal dont il était le propriétaire : c'était l'*Œuvre* hebdomadaire, et ce journal avait de la publicité payée. Et non seulement, cette publicité, M. Téry l'acceptait, mais souvent il la réclamait, et avec insistance, et en accompagnant sa réclamation de menaces...

M. Téry faisait donc, de son propre aveu, une besogne malpropre.

Mais il a tort de représenter ses confrères à son image.

A la Chambre

La Commission du budget a entendu, ce matin, le Ministre de la Guerre et le Sous-Secrétaire d'Etat aux munitions sur les questions soulevées par les crédits provisoires de 1916, concernant les armes portatives, les armes et projectiles de tranchée, l'artillerie de campagne et ses munitions. L'audition se poursuivra cet après-midi et demain matin sur l'artillerie de gros calibre, les poudres et explosifs, la métallurgie.

Les membres de la Commission de l'armée assistaient à cette audition.

Des Renforts en Orient

Après la Réponse Grecque

Applaudissons sans réserves au succès que notre diplomatie, sous la direction de M. Briand, vient de remporter à Athènes.

Au moins en principe et pour le présent, la réponse grecque donne entière satisfaction à la Quadruple-Entente. Et M. Rhallys, lui-même, assure que l'accord sera plus complet encore le jour où les garanties accordées aux Alliés seront énoncées en détail.

A merveille.

Il ne faudrait pourtant pas se fier outre mesure à ces promesses.

Aujourd'hui comme hier, Constantin reste un souverain en tutelle boche.

S'il en était autrement, si la douce pression de M. Denys Cochin avait obtenu autre chose qu'un engagement de principe, Constantin aurait rappelé Vénizelos au pouvoir, puisque Vénizelos représente la quasi unanimité du peuple grec, ou tout au moins il aurait démobilisé son armée pour donner aux prochaines élections un caractère de sincérité absolue.

Constantin s'est bien gardé de faire cela. Et tout porte à croire qu'il en ira de même dans l'avenir. Ce n'est pas demain que nous verrons le Cobourg observer le traité solennel qui l'engage d'honneur à secourir la Serbie !

On peut même dire que la satisfaction accordée aux Alliés est due autant à la présence de nos troupes en territoire grec qu'au travail de notre diplomatie.

Et ce fait, qui est pour moi d'évidence, ne laisse pas d'être gros de périls.

Constantin a cédé aux représentations des Alliés parce que nos troupes sont sur ses talons.

Que demain les Austro-Boches soient aux portes de Salonique, l'armée de Sarrail sinon défaite au moins fortement entamée, et le roi félon s'asseoira sur l'engagement qu'il vient de prendre vis-à-vis des Alliés comme il s'assied sur le traité qui le lie à l'héroïque Serbie.

Le succès que nous venons de remporter ne peut donc être considéré que comme une étape, comme un temps pendant lequel nous prendrons toutes les mesures nécessaires contre les surprises possibles.

Les mesures se résument en ceci : envoi immédiat de renforts considérables en Orient !

Le peuple grec est aujourd'hui entièrement avec nous. C'est le roi seul et quelques grands militaires qui sont du côté de la barbarie.

Mais les moyens d'action d'un roi sur un peuple sont nombreux et puissants. Demain le peuple grec peut n'être plus lui-même. Et un succès retentissant des Allemands peut, sous l'effet d'un de ces brusques courants populaires, communs chez tous les peuples, le jeter dans les bras de son souverain.

Ce jour-là, nous verrons la Grèce sortir de sa neutralité : mais pour se ruer sur nos soldats.

L'action dont notre diplomatie se montre si fière ce matin, n'aurait en ce cas servi qu'à faire poignarder notre armée d'Orient dans le dos.

Ce n'est pas tout à fait ça qu'on poursuit, j'imagine !...

Miguel ALMEREYDA

SUR TOUS LES FRONTS

Le Front russe

Dwinsk dégagé
Mitau sera évacuée
Les Allemands renoncent à Riga

Les sanglants combats engagés autour de Dwinsk viennent de prendre fin par une importante victoire de nos Alliés.

Voici ce qu'écrit à son journal le correspondant du Times :

« Les résultats de cette victoire étaient grands sous tous les rapports, — aux points de vue de la stratégie, de la tactique et du moral.

« Nous avons sauvé Illukst pour le moment et Dvinsk.

« La bataille de Platonovka, comme l'appellent les soldats, a eu incontestablement un effet démoralisant sur l'ennemi.

« Les résultats de la victoire de Platonovka vont probablement se faire sentir dans d'autres secteurs. Le bruit court que l'ennemi est en retraite dans la direction de Penevieżh. Si cette nouvelle est vraie, sa position à Illukst formera un saillant dangereux qu'il devra probablement abandonner. »

***

De son côté le correspondant du *Morning Post* télégraphie de Pétrograd à Londres :

Le maréchal Hindenburg se prépare à évacuer Mitau, une de ses principales bases d'opérations en Courlande.

Les Russes continuent à pousser de l'avant à l'ouest du lac Kangher. L'ennemi abandonne assez précipitamment ses tranchées. Les combats se livrent partout sur une petite échelle, sans aucun plan stratégique général, mais les préparatifs des Allemands indiquent que leur défensive a pour objet de leur permettre de respirer, avant de tenter de nouveaux efforts.

***

Londres, 26 novembre. — On mande de Pétrograd au *Morning Post* :

Les Allemands ont abordé la tâche difficile qui consiste à abandonner leur vain effort de prendre Riga et même à abandonner toute la ligne de la Dvina.

A Mitau, qui est leur base avancée, on a déjà évacué tous les objets de valeur ou difficilement transportables.

LES RUSSES ONT DES CANONS JAPONAIS

Zurich, 26 novembre. — On mande de Bucarest à la *Gazette de Fransort* que cent canons japonais sont arrivés à Odessa ; ils ont été dirigés vers les fronts de Bessarabie et de Bukovine.

Le Front serbe

PRITCHINA OCCUPEE

Amsterdam, 25 novembre. — Une colonne allemande est entrée dans Prichtina, venant du nord, et une colonne bulgare y est entrée par l'est. Les Autrichiens ont fait prisonniers 700 soldats et 4 officiers. Les Serbes se trouvent repoussés à 90 milles (150 kilomètres) de l'Adriatique. Il n'y a pas d'indices qu'ils soient menacés d'encerclement. Les bonnes routes deviennent d'ailleurs de plus en plus mauvaises.

LES BULGARES SE RETIRENT DE PRILEP

Londres, 25 novembre. — Le correspondant du *Daily Mail* mande de Salonique, à la date du 20 (dépêche retardée dans la transmission), que *les Bulgares ont abandonné Prilep, se retirant vers le nord.*

Ce mouvement inattendu est attribué à leur situation devenue difficile à Uskub.

LES SERBES AURAIENT REPRIS TETOVO

On dit que les Serbes auraient repris Tetovo. La partie ouest de la Macédoine est purgée d'ennemis.

Les Bulgares sont démoralisés par le 75 français. Une attaque bulgare a été repoussée sur la rive gauche de la Cerna par les troupes françaises.

Calme complet ailleurs.

Le secours des alliés

UN SUCCES FRANÇAIS A KRIVOLAK

Salonique, 25 novembre. — **Dans l'après-midi du 23, les Français ont attaqué les Bulgares à l'ouest de Krivolak sur la route de Radovista, et se sont emparés de Brousnik. Les Bulgares ont fait, au cours de la nuit une violente contre-attaque sans résultat.**

L'occupation de Brousnik met Krivolak à l'abri des bombardements quotidiens de l'artillerie bulgare.

Sur le reste du front, le calme est complet.

De source serbe, on annonce que de nombreuses troupes serbes descendent de Katchanik vers Perlepe, afin d'assurer la protection efficace de Monastir, seule voie qui soit praticable aux approvisionnements.

De sérieux renforts anglais et français continuent d'arriver ou sont attendus.

Le ministre de la guerre serbe est parti hier pour Guevgueli.

UNE GRANDE BATAILLE EST LIVREE

Chiasso, 25 novembre. — Le correspondant du « Corriere della Sera » télégraphie qu'une grande bataille s'est livrée entre 80.000 Bulgares et 50.000 Français, près de Gradsko, sur le Vardar.

Nouvelles de Grèce

M. Denys Cochin reçu par la municipalité d'Athènes
La France acclamée par la foule

Athènes, 25 novembre. — La réception de M. Denys Cochin par la municipalité d'Athènes a eu lieu aujourd'hui, à cinq heures, à l'hôtel de ville pavoisé de drapeaux grecs et français.

« Une foule immense envahissait les abords de l'hôtel de ville et une formidable ovation salua l'arrivée de MM. Denys Cochin et Guillemin, ministres de France.

« Au conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, M. Denys Cochin fut proclamé citoyen d'honneur de la ville d'Athènes. Le président du conseil municipal a remis un diplôme au nouveau citoyen d'Athènes et prononça une allocution très applaudie, dans laquelle il rappela l'œuvre de M. Denys Cochin et les liens étroits qui unissent la Grèce à la France.

« Après cette cérémonie, une réception eut lieu dans les salons de l'hôtel de ville, à laquelle assistèrent de nombreuses personnalités du monde politique, des sciences et du commerce.

« A l'issue de cette réception, M. Benakis, maire d'Athènes, accompagna M. Denys Cochin jusqu'à son hôtel, suivi par un cortège grandiose en tête duquel marchaient les diverses corporations de la ville avec leur bannières ; les cris de « Vive Denys Cochin ! Vive la France ! » se firent entendre.

« Les rues principales et les places publiques sont restées illuminées toute la soirée. La réception eut le caractère d'une manifique manifestation de sympathie pour la France. »

Au Café d'Angleterre la Grève continue toujours

La grève des garçons limonadiers-restaurateurs continue au Café d'Angleterre.

Sitôt après la cessation du travail, les garçons se réunirent à la Bourse du travail et là, la Chambre syndicale décida d'envoyer une délégation auprès des patrons de cet établissement pour leur soumettre les justes revendications du personnel gréviste.

Elle fut reçue l'après-midi par M. Volterra. Au cours de l'entrevue, ce dernier voulut bien reconnaître qu'en effet les garçon avaient été mis dans l'obligation de faire des dépenses assez sérieuses pour se mettre dans la tenue qui leur avait été imposée ; mais cette raison ne peut le faire revenir sur la décision prise.

Les garçons limonadiers doivent verser 1 franc par journée de travail.

C'est une question de principe, paraît-il, qui lui est imposée par la Chambre syndicale patronale des Limonadiers-Restaurateurs.

Devant cette intransigeance manifeste, aucune entente ne put se faire.

On embauche des renégats

Pour remplacer leur personnel défaillant, ces messieurs ont eu recours à ces quelques bureaux de placement qui, toujours à l'affût de ces occasions ont sous la main quelques malheureux bougres dont l'inconscience ne leur permet pas de se rendre compte de la sale besogne qu'on leur fait faire.

C'est avec des garçons, pour la plupart italiens, recrutés dans ces milieux, que le café d'Angleterre assure tant bien que mal depuis hier son service.

Dans la crainte de quelques bagarres, la police veille aux abords de l'établissement. Et ce n'est pas là le moins drôle, de voir la police veiller sur la propriété du plus grand bookmaker de Paris.

Il ne faut pas oublier, en effet, que ce Café monté avec un luxe inouï, en pleine guerre, a pour co-propriétaire : M. Dumien, personnalité plus que connue sur les hippodromes parisiens. Tout rappelle du reste cette paternité. Café d'Angleterre ! Aucune idée, croyez bien, de louable reconnaissance envers nos alliés. Ce titre de circonstance a surtout pour but d'attirer la clientèle spéciale du monde du turf qui fréquente ordinairement les bars plus ou moins anglais. La tenue imposée au personnel fait également partie de cet ordre d'idées, et il a fallu toute l'énergie du syndicat pour empêcher que les exigences patronales obligent les garçons à porter des chaussettes blanches et souliers découverts. Quant à la moustache, sa suppression en est rigoureusement rendue obligatoire dès que le garçon est embauché.

Ces raisons, on l'avouera, motivent vraiment cette grève que le Syndicat ouvrier est bien décidé à faire aboutir au mieux des intérêts de la corporation.

Demain, une réunion aura lieu à 3 heures, 88 rue de Richelieu. Prendront la parole : Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., et Loyau, secrétaire du syndicat.

A. Bontemps.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

Nuit calme sur l'ensemble du front.

Dans les Vosges la neige est tombée en abondance, principalement dans la région de la Fecht et de la Thur.

Nouvelles de Roumanie

Le Parlement est convoqué

Genève, 26 novembre. — Le *Journal officiel* roumain publie la convocation du Parlement pour le 28 novembre.

Pas de remaniement ministériel pour le moment

Zurich, 26 novembre. — Le journal roumain *Dimineata* annonce que M. Bratiano est obligé de garder le lit, et que le remaniement ministériel est retardé de ce fait. (*L'Information*).

L'intervention des unionistes

Londres, 26 novembre. — De Bucarest au *Times* :

Le groupe de la Fédération Unioniste, dont les chefs sont MM. Jonescu et Filipesco, a décidé d'insister, dès l'ouverture du Parlement, pour la discussion de toutes les questions concernant la situation intérieure et extérieure de la Roumanie.

Toujours muets

Il déplaît aux Serviteurs de l'Etranger que nous prenions acte, chaque jour, du silence qu'ils opposent à nos accusations précises et à nos questions fort nettes.

Nous continuerons cependant.

Pas plus ce matin qu'hier ou que les jours précédents, l'Action française *ne nous dit quelles sanctions elle a prises contre son ami et adhérent, le militant royaliste Barthélemy, d'Apt (Vaucluse). A l'exemple des royalistes de 1793 qui émigrèrent, ce néo-royaliste de 1915, étant mobilisé, a profité d'une courte permission pour déserter, pour filer en Espagne, pour échapper à l'impôt du sang et se conserver bien portant en vue de la guerre civile et du « coup de force ».*

C'est en vain aussi que nous avons sommé Charles Maurras de fournir une preuve, ou une précision quelconque (date, lieu, nom) à l'appui des accusations diffamatoires que ce menteur formula contre notre directeur, Miguel Almereyda.

Pareillement silencieux, Léon Daudet refuse obstinément de nous dire s'il est vrai que son fils, l'aîné de ses fils, issu du premier en date de ses mariages, Charles Daudet, gaillard jeune, robuste et célibataire, soit embusqué à Paris.

Nous demandions aussi quel était alors son embusqueur.

Même silence !

Enfin, Léon Daudet se garde de nous fournir le moindre éclaircissement sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de police (service des mœurs) son petit frère, le tendre Lucien Daudet, adolescent passionné, qui avait à se plaindre d'un jeune secrétaire intime, trop intime.

Léon Daudet, qui répand sud les uns et les autres ses ordurières injures, n'a jamais touché au fonctionnaire de la Préfecture de police qui, dans ces circonstances, rendit à son frère et, par là même, à toute la tribu des Daudet, un service signalé, encore que discret. Nous dira-t-il le nom de ce fonctionnaire ?

Non, il ne nous le dira pas.

Il ne nous dira pas davantage s'il est vrai qu'une personne de sa tribu et même de sa famille ait obtenu du gouvernement de la République un emploi agréable et lucratif, emploi qui constitue une faveur telle que lorsque le même fut accordé à Mme Gabriel Syveton, Léon Daudet et tous ses amis déclarèrent que ce ne pouvait être que le paiement de services émérites.

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

L'enthousiasme pour l'Emprunt

Du Peuple à l'Armée

L'Emprunt marche à merveille.

C'est avec un enthousiasme qui va croissant que tous les citoyens — du plus riche au plus pauvre — apportent les 88 francs qui leur procureront 5 francs de rente et la victoire.

En province, l'engouement fut le même. Dès la première heure, les succursales de la Banque de France ainsi que tous les autres établissements de crédit furent littéralement assaillis par les souscripteurs.

Et cet enthousiasme s'est communiqué jusque dans les rangs de l'armée même, à laquelle le général Joffre a adressé l'ordre du jour suivant :

« Le 25 novembre, la France émet un grand emprunt pour subvenir aux dépenses de la défense nationale. Tous les appels qu'elle a adressés depuis le début de la guerre ont été entendus. C'est que chacun connaît la richesse de la France, c'est que tous ont confiance dans ses destinées et dans l'issue favorable de la lutte.

« Tous ceux qui souscrivent rempliront leur devoir de bons Français. Ils y trouveront aussi leur avantage. Quiconque versera 87 fr. 25 recevra un titre de 5 fr. de rente. C'est donc un placement effectif de 5 fr. 75 pour cent en rente française.

« Vous avez, sans doute, entendu vos parents rappeler les heures terribles de 1870. Après cette guerre, il y eut l'emprunt de la libération du territoire. Cette fois, grâce à vos efforts, ce sera, comme l'a dit le ministre des finances, l'emprunt de la victoire.

« Songez à toutes ces choses ; écrivez-les à tous ceux, parents et amis, que vous avez laissés derrière vous au pays natal. Dites-leur que souscrire à l'emprunt c'est servir la France, c'est combattre pour elle avec vous, c'est vous apporter l'aide la plus efficace que l'on puisse vous fournir à l'heure actuelle et en même temps assurer votre avenir et, avec votre avenir, celui de vos enfants.

Le Mort qui prêche

La Croix, l'organe des moines assomptionnistes chers à Ferdinand le Renégat et aux athées de l'*Action Française*, publie le compte-rendu d'une retraite qu'elle qualifie elle-même d'*extraordinaire*.

Extraordinaire, en effet !

Cette retraite a été prêchée par le supérieur général de la congrégation, à Lourdes.

Le supérieur général, c'est le Révérend Père Emmanuel Bailly.

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que les congréganistes violent aussi tranquillement les lois.

Mais c'est aussi que le R. P. Emmanuel Bailly puisse prêcher.

Charles Maurras ne nous avait-il pas annoncé, en nous traitant d'ignorants, que ce moine était mort depuis des années.

Nous connaissions déjà le mort qui trompe.

Voilà le mort qui prêche ! !

Bourse de Paris

DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 1915

L'éclatant succès remporté par l'emprunt National dès le premier jour de la souscription produit en Bourse une excellente impression. Dans son ensemble, l'allure du marché ne se modifie pas sensiblement.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 64.50 ; 3 1/2 0/0, 91 — Russe 1914, 82.60 — Extérieure, 84.

LA VIE DE PARIS

Plus de p'tit verre !

Il a la vie dure, ce ver, que depuis des siècles des millions de gens, chaque matin, s'efforçaient d'assassiner. Le ver a résisté à toutes les attaques et le ver triomphe aujourd'hui. Il pourra chaque jour, en toute tranquillité, faire la grasse matinée, car ce n'est qu'à partir de onze heures que, désormais, on pourra le traquer.

Voici le texte de l'arrêté pris par le Préfet de police et qui, affiché sur tous les murs de la capitale, a force de loi depuis ce matin :

Article premier. — La vente au détail des spiritueux sera interdite le matin, jusqu'à 11 heures, dans tous les cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons du département.

Cette interdiction sera applicable, pendant toute la durée d'ouverture des établissements, en ce qui concerne les femmes ou les mineurs au-dessous de 18 ans.

Ne sont pas compris dans l'interdiction : 1. le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel ; 2. pourvu qu'ils ne titrent pas plus de 18 degrés ; 2. les vins de liqueurs en macération, ainsi que les vins aromatisés préparés sans addition, macération ni distillation de toute substance contenant des essences ; 3. pourvu qu'elles ne titrent pas plus de 23 degrés, les liqueurs sucrées, préparées avec des fruits frais.

Article 2. — Tout contrevenant sera poursuivi conformément à la loi.

Si M. le Préfet de police a fait, comme nous, une tournée matinale — sans en offrir une naturellement — à travers les cafés, les bars et les estaminets des quartiers ouvriers, il a pu se rendre compte qu'il avait généralement une mauvaise presse.

Aux Halles, les maraîchers qui ont passé la plus grande partie de la nuit sur la route noire, ont coutume, pour se réchauffer, d'absorber soit un grog, soit un café additionné d'une forte dose de rhum, de marc ou de cognac. Le grog est interdit au même titre que la plus anodine rincette.

— Alors ! Quoi ? Il veut nous faire tous crever de la colique, le préfet, juraient les braves cultivateurs qui soufflaient dans leurs mains gourdes devant le petit noir nature.

A ce sujet, il faut reconnaître que les débitants interprètent de façons diverses la circulaire préfectorale.

Certains prétendent qu'ils peuvent « arroser » le café, c'est-à-dire y ajouter quelques gouttes d'alcool. D'autres, au contraire, plus scrupuleux, ont déclaré qu'ils ne toucheraient pas à une bouteille d'alcool avant que la pendule de l'établissement ait sonné son onzième coup.

Autre scène caractéristique. Rue Montmartre, un débitant vient de jouer avec trois consommateurs une partie de zanzibar. Froidement, il sert à ses clients des cassis nature, mais par contre s'octroie un « mêlé » carabiné. Les clients protestent, mais le patron explique :

— Je suis chez moi et la circulaire n'interdisant pas la consommation de l'alcool à domicile, je m'offre un mêlé. Pour vous c'est différent, puisque vous êtes dans un débit.

— Et votre garçon ?

— Mon garçon couche chez moi. Lui aussi est chez lui. Il a droit à son petit verre au même titre que ma cuisinière.

Un autre débitant me dit :

— Si nous ne pouvons pas mettre une petite goutte dans le café, autant vaut n'ouvrir la boutique qu'à onze heures. Vous ne croyez pas que les clients vont venir boire à six heures du matin des demi-setiers de vin rouge. Jusqu'à l'heure de l'apéritif nous ne vendions que du café et des petits verres. Nous ne brûlerons pas du gaz et du charbon toute la matinée pour encaisser le prix de quatre ou cinq verres de vin blanc à trois sous.

Et, vers midi, cette autre scène burlesque.

Un jeune ouvrier sort de l'usine où il a travaillé déjà cinq heures.

— Un picon-curaçao, bien tassé ! J'ai soif.

— Quel âge as-tu, demande le bistro soupçonneux.

— Dix-huit ans.

— Dix-huit ans révolus ?

— Oui, depuis deux jours.

— Ça va pour aujourd'hui, mais demain si tu veux boire de l'alcool, faudra me montrer ton bulletin de naissance.

De tout cela, hier, Paris a ri, et seuls les débitants ont ri jaune. Mais demain, il se pourrait bien que Paris se fâche.

Charles BOURG.

En l'honneur de Miss Cavell

La manifestation organisée par la Ligue des Droits de l'Homme, en l'honneur de Miss Cavell, aura lieu dimanche prochain au Trocadéro, en présence du Président de la République.

Elle revêtira un caractère grandiose et solennel dont le programme intentionnellement composé n'exige toute la portée : Ce sera moins une matinée musicale qu'une cérémonie ou un hommage dans le genre de ceux que l'antiquité avait mis en honneur pour glorifier la mémoire des héros et des martyrs de la Patrie.

Après les éloquentes paroles du Président de la Ligue, de Madame Séverine et du Ministre, la *Marche funèbre* de Chopin et l'*Elégie* de Gabriel Fauré serviront de thème à une scène funèbre où douze pleureuses traduiront les sentiments et les émotions du public.

Un fragment important du *Requiem* de Verdi, si rarement entendu à Paris, et les *Béatitudes* de César Franck s'harmoniseront avec la pensée de tristesse et de piété qui planera dans l'esprit de tous.

Enfin le sacrifice d'*Iphigénie*, dévouée jusqu'à la mort à l'idée de Patrie s'identifiera avec le sacrifice de la noble héroïne anglaise.

Pour garder à cette cérémonie l'atmosphère recueillie qui lui est indispensable, il sera interdit d'entrer pendant l'exécution de ces œuvres.

Nous aurons des sous... au printemps prochain

Le génie, a-t-on dit, n'est qu'une longue patience. L'administration est si confiante dans le génie français, qu'elle ne balance jamais à mettre à l'épreuve la patience de nos populations.

Parmi les preuves, qui abondent, je relèverai seulement, aujourd'hui, le remède donné à la pénurie de monnaie de billon dont on souffre depuis plus de deux mois.

Divers procédés avaient été proposés; l'administration a choisi naturellement le moins expéditif, et ainsi nous avons l'espoir de disposer d'un surcroît appréciable de sous, — mais dans quatre ou cinq mois, pas avant.

Eh bien ! cette lointaine perspective a déjà provoqué une amélioration dans la circulation de nos décimes. Les transactions sont moins difficiles, ce qui montre bien que la cause principale de la raréfaction de la monnaie de bronze était la préoccupation de chacun de conserver par devers soi un petit stock. On peut en déduire que si une mesure radicale avait fait prévoir une augmentation immédiate des pièces de 10 et de 5 centimes, les sous gardés en réserve par prudence seraient aussitôt sortis de leur retraite.

Il est une remarque assez curieuse que tous nos lecteurs ont pu faire. Lorsqu'on a commencé à se plaindre de la rareté des sous, l'administration a répondu qu'elle en frappait cependant pour 100.000 francs par mois, et ne pouvait faire davantage.

Mais 100.000 francs, cela représente *par mois un million et demi de pièces de 5 et de 10 centimes*, chiffre énorme qand il est répété pendant plusiers mois consécutifs.

Or, depuis longtemps déjà, *personne n'a vu un seut de ces sous neufs*. Ces millions de pièces ont disparu sans laisser aucune trace dans la circulation. Je ne puis croire que la manie des collectionneurs ait suffi à absorber ces milliers de kilogrammes de rondelles de métal. Mais alors, où sont-elles allées ?

On nous dit que les pièces neuves, au sortir de la Monnaie, sont mises en circulation par les soins des agents du ministère des finances. Leur répartition est-elle faite de façon judicieuse, et n'y aurait-il pas en province, dans de lointains bureaux, des stocks de cuivre monnayé qui attendent d'être mis au jour ?

Il semble, en tout cas, que le moyen le plus efficace de mettre en circulation les pièces neuves, serait de les répartir entre les bureaux de postes de France, proportionnellement à leur chiffre d'affaires. Mais peut-être n'est-ce pas administratif...

Péritus.

Les Poètes aux Armées

Depuis que la France est sous les armes, Candide ne cultive plus son jardin, mais Homère, dans la tranchée, a crié : Debout les Morts ! sa plus courte et sa plus belle épopée. A l'arrière, les Muses se recueillent ; au front, elles s'exaltent. Le poète-soldat a licence aussi de chanter, ayant la joie de combattre et cette allégresse qui rayonne. Il est banal de dire que notre armée écrit une épopée, mais il est significatif d'enregistrer les œuvres poétiques qu'au sens propre cette guerre aura enfantées. J'en connais une, remarquable, du poète Guillaume Apollinaire, maréchal des logis d'artillerie : « *La Case d'Armon* ». En voici une autre, excellente, du poète Louis de Gonzague Frick : « *Trèfles à quatre feuilles* », parue aux éditions de la *Phalange* et qui porte le millésime 1915.

Dès longtemps féal de la Muse la plus hautaine, Louis de Gonzague Frick n'a senti le besoin de publier un livre de vers qu'une fois mobilisé aux armées de la République. C'est donc que la guerre l'a exalté. Avant la guerre, gentilhomme des Lettres françaises, Louis de Gonzague Frick avait confié à quelques rares revues, comme la *Phalange*, que'ques rares poèmes ; rare lui-même, discret, et que dépitait la production trop abondante d'une époque destinée peut-être à rester anonyme, à compter de la formidable secousse qui a, sous nos pieds, entr'ouvert la Terre.

Parce que les lauriers ont été prématurément coupés par des poètes du temps de paix, Louis de Gonzague Frick ne cueille que des Trèfles à quatre feuilles, mais sa cueillaison n'est pas modeste, puisqu'elle est faite

« ... *En dépit de la pluie et du vent et des [balles.* »

La feuille trilobée du trèfle, ses fleurs, ses tiges forment une plante à quintessence, mais le trèfle à quatre feuilles y ajoute un lobe emblématique d'heureux augure. Dans ce champ héraldique, hantera la postérité raréfiée de la guerre, au sein de laquelle l'amateur d'asphodèles aura encore le droit *d'élire une élite*, laissant le reste *dormir son sommeil*.

Car ces quatrains sont de pure poésie.

Ce sont marches d'onyx, de marbre vert, d'agathe versicolore, degrés conduisant au temple fermé de la *poésie pure* qui est, comme presque tous l'ignorent, l'exacte noblesse verbale parée de son propre rythme et sans extérieurs hochets.

Mallarmé eût commenté ces quatrains ; Mallarmé que son âge retiendrait à l'arrière, mais qui, tendant vers le Front son âme guerrière, dirigerait vers vous, soldats, son « Là-bas, fuir !... »

Jean Royère.

LE "TIP" remplace le Beurre
Auguste PELLERIN. 82, Rue Rambuteau (1km30 le 1/2 kg).

TOUS LES SPORTS

Cyclisme

Dimanche prochain à 8 heures 30 du matin au Palais des Sports se disputera la deuxième épreuve du Championnat d'Hiver. Elle se courra en quatre séries de 5 kilomètres. Les trois premiers coureurs ainsi que les 4e et 5e de la série ayant été la plus vite seront qualifiés pour la finale qui se fera sur 25 kilomètres.

Helvetia Club Parisien. — Au Vel' d'Hiv', dimanche matin, après le championnat, course individuelle sur 30 minutes réservée aux membres du club.

CONVOCATIONS SPORTIVES

Etoile Sportive de l'Utilité Sociale. — Ce soir, 94, boulevard Auguste Blanqui, Entraînement général : culture physique, boxe, course à pied, etc.

Club Athlétique Parisien. — Ce soir à 8 heures 30, réunion au siège, 10, rue du Temple.

Club des Nageurs de la Seine. — La réunion qui devait avoir lieu ce soir, est reportée à vendredi prochain.

Amical Club Popinourt. — Ce soir, à 9 heures, 73, boulevard de Ménilmontant, réunion pour la composition des séries et les dispositions à prendre pour les épreuves de dimanche prochain.

A. Bontemps.

Groupes et Syndicats

Parti Socialiste

A 20 heures 30. — Comité d'entente des Jeunesses Socialistes (au siège). — 14e section (14, rue du Château).

A 21 heures. — 18e Clignancourt (7, rue de Tretaigne). — Aubervilliers (1, rue Lécuyer).

Divers

A 20 heures 30. — Bons Templiers (70, boulevard de la Villette.

EMPRUNT 5 %
DE LA DÉFENSE NATIONALE

« Que se lève cette armée de l'épargne française; comme celle qui se bat, elle est l'armée de la France ou plutôt elle est la France elle-même; saluons-la, Messieurs, c'est elle qui nous aidera à combattre et à vaincre. »
(Discours de M. Ribot, Ministre des Finances, 12 Novembre 1915).

Souscrivez !

et échangez vos Bons, Obligations de la Défense Nationale contre :
des Titres de l'Emprunt.
Ces Titres sont le meilleur placement.
Ils sont EXEMPTS D'IMPOTS
et inconvertibles pendant quinze ans.

Si vous avez
un bon à trois mois de la Défense Nationale qui porte intérêt à 4.04 %
un bon à un an de la Défense Nationale qui porte intérêt à 5.26 %
une obligation de la Défense Nationale qui, prime non comptée, porte intérêt à ..... 5.31 %
Transformez ces valeurs en rentes 5 % libérées et vous aurez ..... 5.73 %

Les Souscriptions sont reçues partout :
Caisse centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Caisse des Dépôts et Consignations, Bureaux de Poste, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, etc., etc.

AUX ÉCOUTES

L'Institut, quand il tient une séance publique, distribue des invitations.

Ces invitations, devinez qui les imprime.

Allons ! Donnez votre langue aux chats !

C'est la maison de Borniol — spécialiste de « pompes funèbres. »

Par le choix de son imprimeur, l'Institut dit lui-même le caractère de ses réjouissances.

—o—

La Pologne errante...

D'après une lettre de Voronège, publiée dans *Rousskiya Viédomosti*, de mornes troupeaux humains, entassés dans les wagons comme du bétail, ou se traînant à pied sur les chaussées boueuses, sont charriés droit devant eux, on ne sait trop où, souvent privés de nourriture pendant quelques jours. Les maladies et les épidémies s'en mêlent et on manque de secours sanitaires. Dans les trains des fugitifs presque à chaque station on retire des wagons des cadavres ; ils y restent souvent des journées entières. Les baraquements qui servent de refuges aux évacués sont dans un état épouvantable. Parmi les évacués 40 à 50 010 ont perdu leurs familles et cherchent des enfants, des maris, des parents, des sœurs, etc.

Le *Rousskoïe Slovo* raconte l'*Echo de Russie*, communique de Kharkoff que plus de cent mille fugitifs polonais sont arrivés dans le gouvernement de Poltava. Ils arrivent tous les jours par convois de 30.000 personnes. N'ayant rien à manger, ils pillent souvent les villages qu'ils traversent, brûlent les bois et les bâtiments pour se réchauffer. Au gouvernement de Kieff, d'après les *Rousskiya Viédomosti*, on en compte jusqu'à 300.000. A Perm, où jusqu'à présent il n'y avait que des internés civils polonais (sujets autrichiens et allemands), on en a envoyé jusqu'à 100.000.

—o—

Monseigneur et le chanteur.

C'est encore une anecdote dont Mayol est le héros et que nous conte le *Petit Bleu*.

Donc le chanteur du muguet voyageait en chemin de fer. Il allait chanter à Toulouse dans une formation sanitaire.

Dans le même compartiment que lui se trouvaient deux ecclésiastiques d'importance : l'évêque de Tulle et son vicaire général.

Les deux prêtres examinaient le chanteur avec un visible intérêt... Ils échangeaient des observations à voix basse.

Enfin, l'évêque, n'y tenant plus, dit à l'artiste :

— Veuillez excuser, monsieur, mon indiscrète question. Mais vous êtes bien monsieur Mayol, n'est-ce pas ?

— Lui-même, monseigneur ! Vous me connaissez donc ?

— Si je vous connais ! Nous faisons tourner de vos disques, tous les soirs, au phonographe de l'évêché. Et votre portrait est dessus ! Alors, vous comprenez...

La conversation s'engagea. Mayol conta ses pérégrinations d'hôpital en hôpital.

Avant la séparation, à la gare de Toulouse, l'évêque imposa les mains au chanteur et lui dit :

— Permettez-moi, mon fils, de vous donner ma bénédiction. C'est très bien ce que vous faites-là... Très bien !

Et le train repartit.

—o—

Si ça n'est pas vrai, c'est drôle tout de même.

Un instituteur allemand ayant demandé à un de ses écoliers, pourquoi Abraham et Sarah réclamaient tant au Seigneur qu'il leur accordât un fils, aurait reçu de l'enfant cette réponse :

— Pour leur permettre d'avoir un bon de pain en plus !

Ils ont presque autant d'esprit que les petits Français, les petits Allemands, tout au moins... dans les journaux.

—o—

L'appétit allemand se rassasie mal.

A la gare frontière de Simpelfeld, entre Maestricht et Aix-la-Chapelle, on était surpris de voir, depuis quelque temps, que les trains allemands transportaient vingt-quatre ou vingt-cinq conducteurs et contrôleurs supplémentaires. Ils faisaient le trajet d'Aix-la-Chapelle à Simpelfeld pour venir manger au buffet de la gare frontière hollandaise. Là, ils se rassasiaient et emportaient même avec eux tout ce qu'ils pouvaient de pain et de viande.

L'administration allemande fut prévenue. Elle décida que ces employés devraient payer leur billet comme les autres voyageurs. Quant aux douaniers hollandais ils veillent à ce que l'on n'emporte pas trop de provisions.

L'Allemagne va avaler la Hollande.

POSTE RESTANTE

Samedi 27 novembre, 5 heures 30, « La Semaine Politique », M. le général Malleterre « De Charleroi à la Marne ».

L'EMPRUNT NATIONAL

Que l'Armée de l'Epargne se lève !

La souscription à l'Emprunt de la Défense est aujourd'hui ouverte aux guichets de toutes les caisses publiques, de tous les bureaux de poste, de toutes les banques, chez tous les notaires et chez tous les agents de change. On peut souscrire partout et de toutes les manières : en échangeant ses Bons ou ses Obligations pour des titres du nouvel Emprunt ; en prélevant une part de son avoir sur un livret de caisse d'épargne ; en convertissant ses anciennes rentes en rentes nouvelles ; en confiant ses économies, son argent et ses billets de banque au Trésor public.

Que l'armée de l'épargne se lève !

Qu'elle remplisse son devoir avec la même vaillance que les soldats du front ! Que des milliards sortent des millions de coffres-forts ou des bas de laine pour augmenter la puissance de nos armements. Que les riches versent leurs capitaux et les moins fortunés leurs oboles. Que les prolétaires et les bourgeois montrent le même empressement patriotique à s'inscrire sur le livre d'or de la Défense Nationale !

Le nombre immense des souscripteurs fera la force de notre trésor de guerre, comme le nombre des combattants fait la force des armées.

Que l'armée de l'épargne se lève !

Si le succès de l'Emprunt est certain, il faut aussi qu'il soit éclatant.

Il faut que la France, le pays le plus laborieux et le plus économe, témoigne devant le monde qu'elle est aussi la nation la plus résolue à conquérir la paix victorieuse que méritent ses efforts et son courage.

Il faut qu'elle montre, par le nombre et par l'importance de ses souscriptions, sa ferme volonté de vivre indépendante et libre.

Il faut que, par la mobilisation de ses capitaux, elle s'unisse, dans un superbe élan de solidarité, aux soldats qui ont si héroïquement opposé leurs poitrines à l'invasion des barbares.

Il faut qu'elle offre son argent à la Patrie, comme ses fils lui offrent leur sang.

Que l'armée de l'épargne se lève !

Ses ressources ne sont pas seulement le prix de la Victoire. Ceux qui les confient aujourd'hui à la Défense Nationale seront récompensés demain de leur confiance dans l'avenir de notre pays.

En donnant aux armées le moyen de vaincre, ils assurent au crédit public un essor et une puissance qui accroîtront l'essor et la puissance du crédit privé. Ils ont la certitude de défendre, avec la même prévoyance, les intérêts nationaux et leurs propres intérêts.

Jamais la France, à aucune époque de son histoire, n'avait eu une plus admirable occasion d'affirmer sa foi invincible dans ses glorieuses destinées !

Que l'armée de l'épargne se lève !

LES PLANCHES

DEUX PREMIÈRES

A Ba-Ta-Clan

« Le Papa de Francine »

(Reprise)

Après de somptueuses revues, Mme Rasimi a voulu représenter sur son théâtre toute une série d'opérettes qui, en leur temps, obtinrent grand succès.

Et Ba-ta-Clan débute par le *Papa de Francine*, dont la gaieté, l'entrain et les péripéties clownesques, ajoutés à la délicieuse partition de Varnet dont on se prend à murmurer certains airs populaires, feront pendant quelque temps la joie du public bon enfant de Mme Rasimi.

D'autant que la directrice de Ba-ta-Clan a voulu monter cette opérette avec le même soin qu'une revue et qu'elle a fait exhiber par sa troupe des corsages agréablement décolletés et des jupes haut troussées ; d'autant qu'elle a choisi une interprétation remarquable avec Maud Delorr, Mary Malbos, Albertot, Maurice Lamy, Gibard et la petite Florelle, etc., etc...

A l'Apollo

« La Cocarde de Mimi Pinson »

Opérette en 3 actes de MM. Maurice Ordonneau et F. Gally, musique de M. Henri Goublier fils.

Plus d'opérettes viennoises, plus d'éternelles valses lentes, c'est le nouveau programme de M. Maillard, à l'Apollo.

Et il ouvre son théâtre avec 3 actes bien français : des Mimi-Pinson infirmières, des poilus, des Alsaciennes, et des cocardes tricolores, des airs entraînants, des couplets patriotiques, en un mot une opérette remplie de bonnes intentions.

Dire que l'affabulation est profonde serait exagéré, ainsi que de vanter la richesse des couplets, mais la musique est jeune et pleine de fougue, et les décors et costumes sont frais et plaisants comme l'ensemble des 3 actes.

Une bonne interprétation avec *Albert Beauval, Massart, Seylis, Mary Richard, Valentine Rauly*, une interprétation excellente avec *Madeleine Guitty et Carlos Avril*, une interprétation hors pair avec *Jenny Syril*, à qui revient une grosse part du succès d'hier.

Marcel Sérano.

Courrier des Spectacles

Théâtre National de l'Opéra. — Une réouverture attendue. L'Opéra vient d'afficher de prochaines matinées organisées par M. Jacques Rouché, son nouveau directeur. Le prix des places exceptionnel pour ces matinées les rendra accessibles à tous les amateurs de musique.

Orchestre, balcons, premières loges, 8 fr.; deuxièmes loges, 6 fr.; troisièmes loges, 4 fr.; Parterre où les Dames seront admises,5 fr.; galerie, 3 fr.; deuxième galerie face, 2 fr.; quatrième galerie côté et cinquièmes loges, 1 fr.

10 010 en sus pour le droit des pauvres.

Opéra-Comique. — Rappelons que c'est demain à 7 heures 45, que l'Opéra-Comique reprend ses soirées du samedi. Le spectacle se composera de *La Tosca*, chantée par Mlle Marthe Chenal, MM. Fontaine, Jean Périer, Azéma, etc.

Dimanche, matinée à 1 heure 30, *La Vie de Bohème* (Mlles Edmée Favart, Tiphaine, MM. Ed. Clément, Jean Périer, Allard, Vaurs, etc...), *Cavalleria Rusticana* (Mlle Mad. Mathieu, M. Mario, etc.).

Soirée à 7 heures 30, *Carmen* (Mlles Brohly, Fissier, MM. Darmel, Allard et Mlle Sonia Pavloff) ; l'orchestre sera dirigé par M. Paul Vidal.

Nouveau Cirque. — Ce soir changement complet de programme, Les Gallaradi, Miss Alexandra, Kid Johnson, les célèbres Rameaux, etc., sans oublier Cairoli et Antonio dans un sketch hilarant.

Porte Saint-Martin. — Malgre les avis publiés dans la Presse, la direction de la Porte Saint-Martin continue de recevoir de nombreuses lettres demandant quelles sont les soirées de représentation de *Cyrano de Bergerac*. Nous les donnons une fois de plus : ces représentations ont lieu les mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche de chaque semaine, en soirée, à 7 heures 30 ; le dimanche, matinée à 1 heure 45. L'interprétation comprend M. Le Bargy, Mme Andrée Mégard, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Clasis, Cazalis.

Nouvel Ambigu. — *La Demoiselle de Magasin* sera représentée demain soir samedi et après-demain dimanche en matinée et soirée avec toute l'interprétation qui en assure le succès : Mme Jane Delmar, Made Brenda, Andrée Pascal, Jane Calvé, MM. Jean Kemm, Milo, Almette, Duvivier.

Nouveautés Aubert-Palace. — Le public a vite fait de reconnaître et d'adopter un établissement où la direction s'inquiète à la fois du plaisir et de l'intérêt du spectacle et du confortable à procurer à sa clientèle. Ce double souci finalement observé amène infailliblement le succès. La suppression de tout pourboire a recueilli l'unanimité des suffrages de la part du public. Aussi le superbe établissement du boulevard des Italiens, 24 (juste en face du Crédit Lyonnais) a-t-il vu sa clientèle s'accroître dans des proportions considérables dépassant toutes les prévisions. Au programme de cette semaine : des actualités militaires très intéressantes : *Aux Eparges* et dans la *Tranchée de Calonne*, *Nos sections de mitrailleuses en action*, *De Marseille à Salonique* avec le corps expéditionnaire ; *Les oiseaux vivent leur vie* (exclusivité) première série d'un *document unique* fruit d'un labeur de dix années ; *Le grand souffle*, drame patriotique ; *Léonce en vacances*, délicieuse comédie ; *Le Fils de l'espion*, drame américain et *Nouveautés-Journal* tous les faits divers mondiaux. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

Tivoli-Cinéma. — *Le Grand Souffle.* — Le superbe établissement de la rue de la Douane reste toujours le premier cinéma de Paris. Cet incontestable succès est dû à plusieurs causes : la variété et le choix toujours parfaits des programmes, l'orchestre symphonique qui n'a pas son pareil, l'abondance des actualités de tous genres et de tous pays, et puis aussi par l'ordonnance du spectacle et la qualité du personnel. Aussi la salle est-elle littéralement prise d'assaut tous les jours en matinée et en soirée. Au programme de cette semaine : toutes les *actualités prises sur le front*, *Le Grand souffle*, drame d'actualité, *Le jockey de la mort*, drame sensationnel (exclusivité), *Mon oncle n'épousera pas ma sœur*, joué par Prince, *Le colonel Mentoultant*, dessins animés, *Tivoli-Journal* tous les faits divers du monde entier, etc., etc. Rappelons que *Tivoli-Cinéma*, 14, rue de la Douane donne tous les jours à 2 heures 30 des matinées avec le même programme que le soir. Location Téléphone Nord 26-44.

Toujours du Nouveau ! — Telle est la devise de l'*Omnia*, qui donne cette semaine en exclusivité *La Marraine du Poilu*, une délicieuse comédie d'actualité ; et *Un pauvre homme de génie*, drame émouvant joué par H. Krauss. En outre, un excellent Prince-Rigadin, *Mon oncle n'épousera pas ma sœur*. Les actualités du front, le Pathé-Journal, les voyages, etc. tout cela forme un incomparable programme pour lequel la direction de l'*Omnia* fait les plus grands sacrifices, cherchant avant tout à satisfaire sa clientèle. C'est ainsi que l'*Omnia* organise pour ses habitués des concours qui sont mentionnés au programme. La plus jolie salle, la plus belle projection, l'actualité au jour le jour — et un orchestre supérieur — que peut-on demander de plus ?... sur ce, un conseil ; ne manquez pas d'aller voir *La Marraine du Poilu*.

CE SOIR :

THEATRES

COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h. 30, *Le Duel*.

ODEON. 8 h., *L'Assommoir*.

OPERA-COMIQUE, Relâche.

TRIANON-LYRIQUE, 8 h., *La Cigale et la Fourmi*.

PORTE SAINT-MARTIN. — A 7 h. 30, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), *Cyrano de Bergerac*. M. Le Bargy, Mme Andrée Mégard, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Clasis, Cazalis.

Gaîté, 8 h. 15, *Le Contrôleur des Wagons-Lits*.
Variétés, 4 h. 15, *Ceux de chez nous*, causerie par Sacha Guitry et Charlotte Lysès.
Théâtre Antoine, 8 h. 30, *La Belle Aventure*.
Théâtre Sarah-Bernhardt, mardi soirée, dimanche matinée, *Les Cathédrales* (Mme Sarah-Bernhardt) ; jeudi matinée, samedi et dimanche en soirée, le dernier acte de *La Dame aux Camélias* (Mme Sarah Bernhardt). A chaque représentation, l'*Impromptu du paquetage* (Mme Jeanne Granier).
Châtelet 8 h. 30, Cinéma.

NOUVEL AMBIGU, 8 h., *La Demoiselle de Magasin*. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), Mmes Jane Delmar, Made Brenda, Andrée Pascal, Jane Calvé, MM. Milo, Kemm, Duvivier, Almette.
Renaissance, 8 h. 30, *La Puce à l'oreille*.
Palais Royal, 8 h. 30, samedi, dimanche, *Il faut l'avoir*, revue.
Gymnase, 8 h. 30, *A la française*, revue.
Bouffes Parisiens, 8 h., *Kit*.
Grand Guignol, 8 h. 45, *Le Clocher d'Anjouville*, *Horrible Expérience*, *Au Soleil*.
Théâtre Cluny, 8 h. 30, *La Femme X*.
Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie*.
Château-d'Eau, 8 h., *Les Dragons de Villars*.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. *Mayol* chante chez lui ses dernières créations, avec sa troupe, 20 artistes ; toutes les Etoiles de Paris.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sketch, revue.
Folies-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère.
Scala, 8 h. 30, *Pourvu qu'on ait l'Métro*, revue.
Eldorado, 8 h. 30, Dranem, *On dit que...*, revue.
Olympia, 8 h. 30, Attractions, *Toute petite*, sketch, Mistinguett.
Gaîté-Rochechouart, 8 h. 30, Libeau dans *Jour de l'An*. Mat. dim. et fêtes à 2 heures 15.
Ba Ta Clan, 8 h. 15, *Papa de Francine*, op. à spect., 4 actes, 5 tableaux. Succès.

MOULIN DE LA CHANSON (direction Emile Wolff, téléph. Gut. 40-40), à 9 heures : les chansonniers P. Marmier, Vincent Hyspa, Georges Arnould, Jean Deyrmon, Florcy, Cazol et J. Fabula et la revue *Chut ! Chut !* avec Blanche de Vinci, M. Murray, G. Lambert et le dessinateur-acteur *Moriss*.

Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers, et la revue.
La Chaumière, 8 h. 30, Les Chansonniers, *Taisez-vous, Mais... fiez-vous*, revue.
Capucines, Revue.
Concert Senga, 8 h. 30, Concert.
Nouveau Cirque, 8 h. 30, Attractions.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 2644. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHE (à côté des Variétés). — *La Marraine du poilu* exclusivité. *Un pauvre homme de génie* Henri Krauss. Actualités militaires et mondiales.

POUR SOUSCRIRE à l'Emprunt de la Victoire

C'est jeudi qu'a commencé la souscription à l'Emprunt 5 pour cent de la Victoire ; aussi devons-nous préciser encore un point.

Les souscriptions faites exclusivement en numéraire seront reçues pour 5 francs, 10 francs, 15 francs, 20 francs, 25 francs de rente 5 pour cent, et ainsi de suite. Elles sont donc accessibles à toutes les bourses.

De plus, on peut, en souscrivant, ne verser que 10 francs par 88 francs, soit 5 francs de rente souscrits. Trois autres versements de 26 francs chacun seront à effectuer, l'un le 15 janvier, un autre le 15 février, et le dernier le 15 mars.

Faculté est donnée aux souscripteurs de se libérer du tout le jour même de la demande. Un avantage leur est alors accordé : on leur rend immédiatement 75 centimes par 5 francs de rente souscrits, de sorte que ces 5 francs ne leur coûtent réellement que 87 fr. 25.

Rapprochons ces conditions de celles faites aux porteurs de Bons et d'Obligations de la Défense nationale, de rente 3 ½ pour cent amortissable, ainsi qu'aux déposants des caisses d'épargne, et disons que tout a été fait en vue de permettre à chaque Français de faire son devoir et de prouver une fois de plus son amour pour la Patrie !

LEÇONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turquie. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Leclaire, Paris (17e). Nord-Sud Marcadet.

VIENT DE PARAITRE
La deuxième édition du livre de H.-G. WELLS
La Guerre qui tuera la Guerre
(traduit par GEORGES-BAZILE)
L'exemplaire pris dans nos bureaux : 3 francs. — Franco, 3 fr. 25.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-SEINE
LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.
Le Gérant : LÉON BAYLE.
IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison L. Dangon
GEORGES DANGON, imprimeur
123, rue Montmartre, Paris (2e)